

La négociation sur les augmentations de salaires s'est donc terminée le 16 novembre.

La direction de l'entreprise a encore utilisé un processus inacceptable, méprisant les salariés et leurs représentants

LE CHANTAGE à la signature.

On vous explique : la direction est tout à fait consciente de la difficulté des salariés face à l'inflation, elle sait très bien que toute sa communication autour :

- Des « assises de la rémunération » qui comparent nos salaires à ceux des entreprises qui vendent des olives ou des fromages est orientée et pas conforme à une négociation des salaires honnête et respectueuse.
- Elle sait aussi très bien que nos niveaux de salaires (en particulier des Ouvriers, employés, techniciens et groupe 6) sont bien en dessous du marché des autres entreprises de notre secteur d'activité ; d'ailleurs leur propre étude faite cette année le démontre.
- Elle sait aussi très bien que dans les flashs RH contrairement à ce qui est dit, les mesures (primes transport, individuelle, abondement Ruscus etc) ne protègent pas ou trop peu de la crise inflationniste
- Elle sait aussi que sa communication sur : les valeurs Pierre Fabre, Glint, prendre soin des « collaborateurs », le classement Forbes de meilleur employeur ne sont qu'histoires de fiction pour décorer la vitrine et que parmi les salariés nombreux ne sont plus dupes.



Comment se satisfaire du résultat des NAO quand on analyse la période ? :

→ En 3 ans +13% d'inflation cumulée

→ + 25% sur l'alimentaire en deux ans (deuxième poste de dépenses après le logement)

→ Une prévision d'inflation 2024 de près de **+3%** , un tarif règlementé EDF qui a déjà fortement augmenté et qui va prendre **+70%** sur 2024/2025

→ Qu'année après année, des records de gains financiers sont battus par l'entreprise .

Signer un accord pour un syndicat ce n'est pas rien.. c'est votre expression de salarié qui est exprimée à travers la signature.

Signer c'est accepter le chantage, cautionner et valider des augmentations au rabais*

**Vous trouvez ça normal que pendant que la moitié des salariés en groupe 4 vont percevoir 40€ brut, 50% des cadres en groupes 9 et 10 devraient être augmentés en individuel entre 600 et 1000€ mensuel !??.*

Sachez aussi que nous nous sommes renseignés : hormis Sanofi qui l'année dernière a usé de chantage lors de leurs négos (mais ce après que 17 sites du groupe se soient mis en grève. .)

PERSONNE n'utilise ce procédé !

Sachez aussi que la négociation sur la grille des minimas de salaires du Leem est terminée et que le résultat est tout autre que chez nous : +4,5% ! , ce résultat de branche est censé donner le ton pour les négos en entreprises...

Au final , 3 Syndicats sont signataires : **FO / SUD et la CFTC**

Non signataires **CGT et CFE-CGC**

De nombreux salariés sur les sites expriment leurs mécontentements sur ces négociations, ne sont pas en accord avec le « c'est mieux que rien »...

La CGT garde sa cohérence en dénonçant la politique sociale de l'entreprise qui n'a pour seul but que de permettre de continuer à augmenter les profits

Il est révolu le temps où les syndicats pouvaient débattre et accompagner l'entreprise dans ces décisions. Si nous voulons faire évoluer les choses il faut donner plus de force à ceux qui dénoncent et se battent .

Vous êtes sur un site où la CGT n'est pas présente ? vous ne vous retrouvez plus dans les idéaux, les positions de votre syndicat ? REJOIGNEZ LA CGT

contacts : Frédéric Fabre 06.08.26.76.05 Ludovic Poughon 06.83.53.28.02



ne pas jeter sur la voie publique